



Rupture contrat pro en CDI

Par **Neigederouge**, le **04/06/2015** à **13:52**

Bonjour,

Je suis actuellement en contrat pro en CDI et le nouveau contrat qui m'est proposé ne me convient pas et pour plusieurs raisons, je veux partir de ma société mais étant en CDI en contrat pro, je ne sais pas comment faire.

Mon patron est d'accord pour que je parte et me pousse à faire une lettre de démission (je ne pense pas déjà qu'il est de droit) et je ne peux pas faire cette lettre pour la simple bonne raison que je ne vais pas toucher le chômage (pendant 4 mois et j'ai, comme tout le monde des charges).

J'ai donc pensé à une rupture conventionnelle, sauf qu'il y a des charges et ne veut pas payer 700 € (environ).

je me retrouve dans une impasse.

Qu'elle est la meilleure à faire ?

Merci d'avance

Par **moisse**, le **04/06/2015** à **19:32**

Bonsoir,

[citation]et le nouveau contrat qui m'est proposé ne me convient pas [/citation]

Quel nouveau contrat ?